

# **Union des Propriétaires et Citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Le samedi 28 juillet 2021**

**Centre communautaire de Montpellier, 10 h à 12 h**

## **PROCÈS-VERBAL**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE  
Le quorum établi, la réunion a débuté à 10 h 05. Hélène Crevier, présidente, a souhaité la bienvenue à tous.
2. NOMINATION D'UN(e) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(e) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE  
Président : Guillaume Dagenais  
Proposée : Francine Leduc  
Appuyée : Florent Trussart  
  
Secrétaire : Monique Gauthier  
Proposée : Francine Leduc  
Appuyée : Florent Trussart
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Proposée : Jean Falardeau  
Appuyée : Suzanne Faure
4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020  
(Document envoyé à tous en août 2020) : *Assemblée générale annuelle 2020 édition modifiée Covid-19*. Exceptionnellement, il n'y a pas eu de lecture et d'approbation.
5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2021  
Le rapport financier a été présenté par Jean Lamarche, Trésorier. Il mentionne un montant de 960,00\$ de revenus et 169.98\$ de dépenses pour un total de 790.02\$ de liquidités pour l'année 2020-2021. Il est dit que les dépenses relatives aux affiches contre les plantes aquatiques envahissantes ainsi que les factures de Zoom seront reflétées sur les états financiers de l'année prochaine. Il

demeure au compte un solde bancaire positif de 3812\$ en date du 30 avril 2021.

Proposée : Alain Lamarche

Appuyée : Monique Marion

## 6. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

La Présidente a présenté les membres du Conseil d'administration (C.A.).

Présentation sur Power Point d'un bilan détaillé des gestes posés par le C.A. au cours des douze derniers mois. Entre autres elle a souligné : 5 réunions du Conseil; prise continue des mesures de transparence de l'eau par des bénévoles (la marche à suivre afin d'obtenir les résultats sera envoyée par courriel aux membres puisque Karine Duquette n'a pu être présente); prélèvements pour analyses-physico-chimiques (3 prélèvements) par des membres bénévoles; envoi des Fêtes; lettre informative sur les divers dossiers aux membres et aux non-membres; envois de documents à Jean Rochon, Webmestre, pour le site Web; participation auprès du Ministère des Forêts à une consultation publique PAFI-O (plan d'aménagement forestier intégré-opérationnel) rétroaction écrite; rapport d'impôt 2020; participation au CCUE (Comité consultatif en urbanisme et environnement) sous la présidence de Pierre Bédard; envoi de la trousse d'information servant d'AGA 2020 modifiée, Covid-19; envoi du formulaire d'adhésion aux membres et aux non-membres par courriel et par la poste; mise à jour de la liste des membres; participation à une rencontre de citoyens et de représentants de divers groupes avec le ministre Mathieu Lacombe pour lui demander son soutien à l'assemblée nationale pour la reconnaissance de la Réserve de biodiversité Mashkiki; envoi de questions au chef du Service des incendies et organisation d'une rencontre Zoom : envoi de l'invitation à tous au lac Vert; campagne de sensibilisation contre les espèces aquatiques envahissantes : création et installation de panneaux, articles envoyés à tous par courriel et sur notre site Web; création d'une adresse babillard pour annonces et partage d'information d'intérêt commun ne relevant pas des mandats de l'Union; modernisation des transactions financières : virements Interac; mise à jour de la liste de membres et création d'une liste complète de tous les propriétaires au lac Vert; adhésion et participation au Regroupement de Protection des Lacs de la Petite Nation; contacts ponctuels auprès de la Municipalité et du Maire: questions d'intérêts pour les riverains, recherche et envoi de documentation pour dossiers spécifiques: ex.: aires protégées; contacts et suivis auprès des représentants du Ministère des forêts, de la faune et des parcs; communications aux membres; randonnée nocturne en canot : seule activité de groupe 2020; suivi des dossiers des aires protégées et de la demande d'ajout à la réserve de biodiversité Mashkiki, anciennement nommée Territoire d'intérêt C-66;

A suivi une présentation par Hélène Crevier des cartes *Dossier aires protégées*:

1- Mashkiki

2- Demande d'ajout; Présentation de la carte *Dossier coupes forestières*: Chantier Lacombe.

Elle a conclu en remerciant les membres de l'Union de leurs contributions aux diverses activités et démarches pour assurer à tous les propriétaires qualité de vie et protection de l'environnement au lac Vert.

#### 7. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2020-2021

Proposée : Francine Leduc

Appuyée : Suzanne Faure

#### 8. MISE À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (CCUE)

Pierre Bédard, président du Comité, a souligné les activités du Comité: il mentionne qu'il y a eu moins d'activités à cause de la Covid-19; l'analyse des règlements et du Plan d'urbanisme pour les prochains 20 ans est terminée. Elle a été soumise au Conseil municipal qui devra ensuite la soumettre à la MRC pour voir si tout est conforme; étude de plusieurs dérogations mineures; discussions au sujet du compostage; quelques membres ont dû être remplacés.

#### 9. VARIA

1. Site Web : le nombre d'inscrits(es) à recevoir les avis de nouvel affichage au site de l'Union continue d'augmenter (55 à ce jour. Le c.a. encourage ceux et celles qui ne le sont pas à visiter le site et à s'y abonner.

2. Le Réseau de surveillance volontaire des lacs : les prises de mesures de transparence de l'eau du lac s'inscrivent entre juin et octobre et les résultats sont affichés sur le site Web de l'Union; les résultats se sont avérés très positifs et ceux de l'été 2020 se retrouvent sur le site web du RSVL. La procédure pour y accéder est dans un document produit par Karine Duquette en pièce jointe. Suite aux contacts de l'Union auprès du RSVL, le C.A. avait confirmé la prise d'analyse physico-chimique de l'eau pour 3 années. Les premiers prélèvements pour les analyses ont donc été effectués cet été en 2021. Le remboursement des frais encourus nous a déjà été versé par la Municipalité de Montpellier pour les 3 années.

3. Paroles aux membres

Quelques membres ont entamé une discussion auprès de l'assemblée sur les sujets ci-dessous et invité le C.A. à se

pencher sur ces sujets pour en évaluer la mise en œuvre potentielle:

Une demande de Pierre Brazeau nous a été acheminée par courriel nous demandant d'envoyer une lettre à la Municipalité concernant le pavage du Chemin du lac Vert (dans la côte) qui se détériore de plus en plus. Une lettre sera envoyée à ce sujet.

Francine Leduc nous demande si des interventions de membres pourraient aider dans le dossier de la réserve Mashkiki. Hélène répond que les interventions de l'Union sont faites au nom du groupe, donc de tous les citoyens.

Florent Trussart a remarqué des panneaux indiquant qu'il y aurait de la trappe dans le secteur de la réserve près du lac Pin rouge. Est-ce risqué pour les randonneurs? Il semble cependant que ces pièges aient été installés suite à l'obtention d'un permis. Il n'y a donc aucune action requise de la part de l'Union.

Florent Trussart soulève avoir des interrogations quant à la présence et à la qualité du lavage des embarcations, entre autres, les moto-marines dont l'eau de la turbine semble plus difficile à extraire. Le mandat de l'Union ne nous permet pas d'intervenir en ce sens sauf d'encourager les riverains à le dire lorsqu'ils sont témoins, de ne pas inviter ou laisser passer des embarcations étrangères au lac Vert et à faire des rappels. Le c.a. continuera par contre de sensibiliser les citoyens et demande la collaboration des propriétaires pour le faire auprès de leurs visiteurs.

Monique Noël nous informe qu'une personne lui aurait offert 400\$ pour descendre son bateau à l'eau. Il est mentionné que ceci est passablement préoccupant et on la remercie de nous en avoir informés. Il est demandé aux membres d'être vigilants et d'aviser un membre du c.a. si d'autres cas similaires se présentaient.

Nicole Duquette mentionne avoir remarqué plus de plantes aquatiques qu'autrefois dans certains secteurs du lac, ces changements inquiètent avec la menace du myriophylle à épi et autres plantes envahissantes. À surveiller et voir s'il serait possible d'identifier ces plantes dans le cas où la prolifération s'accroîtrait.

Des membres auraient aperçu des gens avec embarcations (kayaks) accéder au lac par la descente à bateaux de

Monsieur Lallier. Ils s'inquiètent à savoir si ce sont des personnes autorisées à le faire. Gilles Trottier nous informe que la personne aperçue est autorisée.

#### 10. NOMINATION D'UN(e) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(e)SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Présidente : Monique Marion  
Proposée : Florent Trussart  
Appuyée : Suzanne Faure

Secrétaire : Monique Gauthier  
Proposée : Francine Leduc  
Appuyée : Jean Falardeau

#### 11. CANDIDATURES AUX 2 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée a été avisée par la Présidente d'élection Monique Marion du processus à suivre pour la tenue d'élection aux deux postes vacants en 2021 suite à un mandat de 2 ans selon les Statuts et Règlements de l'Union. Il a réitéré le fait que les individus sont élus au Conseil d'administration plutôt qu'à un poste en particulier.

#### 12. ÉLECTION

Mme Marion nomme les deux membres sortant, soit : Hélène Crevier et Jean Lamarche

Une candidature est proposée pour le premier poste vacant :  
Hélène Crevier  
Proposée : Jean Falardeau  
Appuyée : Suzanne Faure  
Hélène accepte la nomination

Une candidature est proposée pour le deuxième poste vacant :  
Jean Lamarche  
Proposée : Marie-Claude Lamarche  
Appuyée : Fernand Martel  
Jean accepte la nomination

Le Président demande si d'autres candidatures sont proposées et suite à aucune autre nomination, clos la période de nomination aux postes vacants.

LA Présidente indique à l'Assemblée générale que les deux administrateurs, Hélène Crevier et Jean Lamarche sont élus à l'unanimité. Elle les félicite et remercie l'Assemblée qui accueille les nominations par une main d'applaudissement.

### 13.CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée générale annuelle s'est terminée à 11 h 45

Proposée : Jean Falardeau

Appuyée : Marie-Claude Lamarche

A suivi la visite du Maire de Montpellier, Stéphane Séguin qui est venu saluer les membres et répondre aux questions de ceux-ci, rencontre qui s'est terminée à 13 h.